

ARCHAEOLOGIA BELGICA

26

Recherches archéologiques
dans l'église d'Ocquier

PAR

J. MERTENS

ET

Les Reliquaires trouvés dans les autels
de l'église d'Ocquier

PAR

J. BREUER

Extrait de

Bulletin de la Société d'Art et Histoire du diocèse de Liège,
Tome XXXIX, 1955, pp. 1-51.

BRUXELLES

—
1955

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ÉGLISE D'OCQUIER

Depuis plusieurs années déjà l'église Saint-Remacle à Ocquier menaçait ruine, lorsqu'il fut enfin décidé, en 1939, de pourvoir à sa restauration. Monsieur Bourgault, architecte et archéologue bien connu, fut chargé de ce travail délicat. Comme cette restauration nécessitait une mise hors service temporaire du sanctuaire, le Service des Fouilles des Musées Royaux d'Art et d'Histoire en a profité pour faire quelques recherches à l'intérieur de l'édifice même, où, d'après la légende, auraient été cachées les reliques de saint Hubert.

Les fouilles durèrent du 7 juillet au 12 août 1952.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE (fig. 1).

Situé au cœur du haut-plateau condruzien (pl. I, a) et au croisement des routes de Huy à Durbuy et de Dinant à Stavelot, le village d'Ocquier étale le groupe pittoresque de ses vieilles maisons en pierre de taille sur la côte rocheuse d'un ravin où coule un ruisseau aux eaux abondantes, affluent du Néblon ; par leur disposition, ces antiques maisons font l'effet d'être assises sur les remparts d'une ancienne bourgade fortifiée (pl. I, b). L'église, dédiée à saint Remacle, se dresse au bord de la route, sur une légère éminence dominant toute la vallée (fig. 1). Le sous-sol de cet éperon se compose de schiste, affleurant en plusieurs endroits ; par ailleurs, le terrain est fait d'une couche d'argile reposant



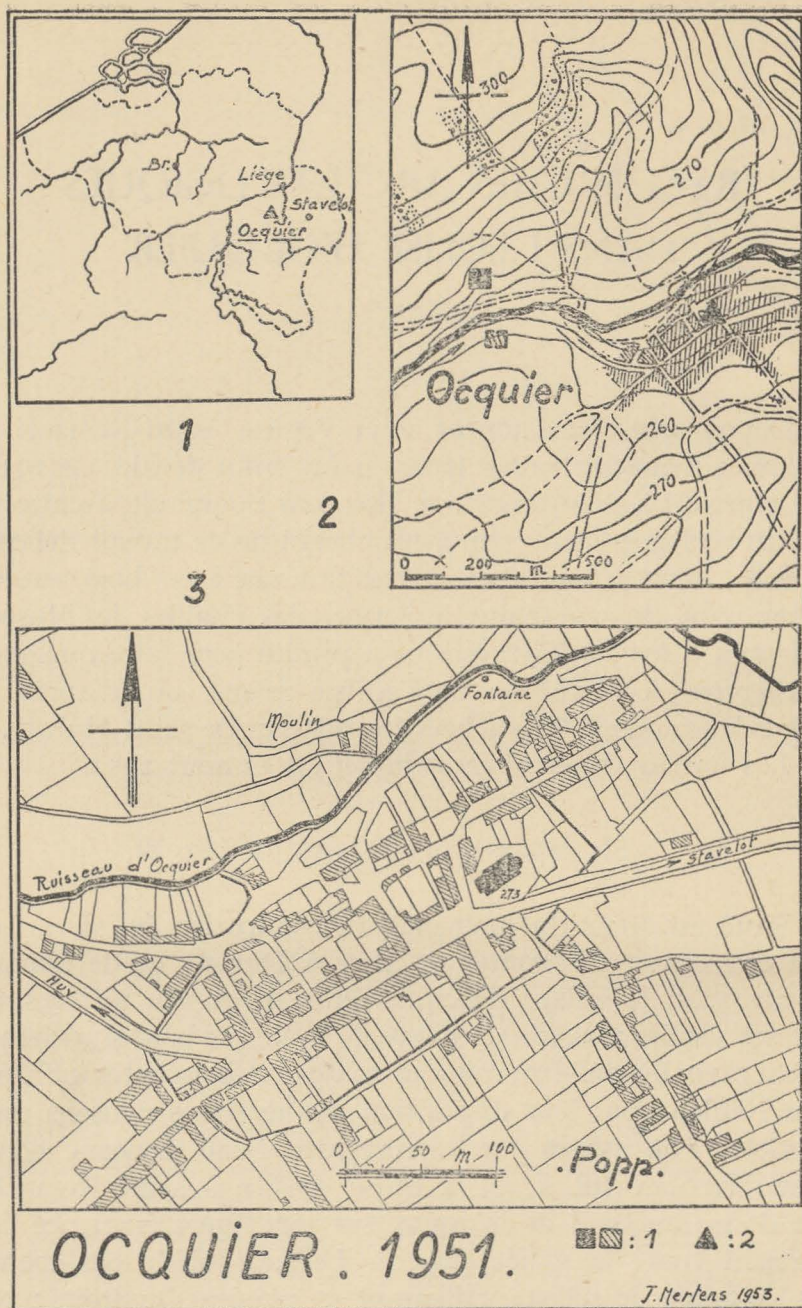


FIG. 1. — Topographie générale du site d'Ocquier : 1. carte de Belgique. 2. extrait de la carte militaire (■ : villa romaine ; ▲ : église). 3. extrait du plan cadastral.

elle-même sur un soul-sol calcaireux ; en quelques endroits subsistent des poches de sable.

Le territoire de la commune est formé de plusieurs collines, s'étageant des deux côtés du vallon et entrecoupées par de nombreux vieux-chemins, dont un, celui d'Ocquier à Durbuy, orienté sud-est nord-ouest, doit avoir une origine très ancienne.

LA FOUILLE (Plan I).

Pour les recherches dans l'église Saint-Remacle, nous nous sommes bornés à procéder par tranchées et à examiner plus spécialement le chœur ; quelques sondages furent effectués sous la tour. Au cours des travaux de restauration, nous avons également eu l'occasion de faire d'intéressantes constatations aux constructions anciennes encore existantes.

Une première grande tranchée, large de 1,50 m fut tracée dans l'axe de l'édifice ; sur celle-ci s'embranchent plusieurs tranchées transversales ; des sondages plus étendus furent effectués devant les absides latérales, devant la façade orientale de la tour et dans le chœur. A l'extérieur de l'église, où les tombes ont complètement bouleversé le terrain, il ne nous fut pas possible de retrouver des traces anciennes.

Ces recherches ont permis de retrouver les restes de trois occupations antérieures à l'église romane actuelle. Le niveau du sol n'ayant pratiquement pas changé depuis l'époque primitive, tous ces restes sont parfois très fragmentaires et pour la plupart démolis par les remaniements postérieurs.

A. *Les plus anciennes traces.*

Celles-ci consistent en une tombe orientée nord-sud et se trouvant sous le chœur de l'église actuelle : tombe 76, N V (fig. 3 et 4, coupe a-a") (1), profondeur — 164 (2) ; le défunt

(1) Les lettres et chiffres romains correspondent au quadrillage du plan général de la fouille, plan I.

(2) Toutes les cotes se rapportent à un point 0, constitué par le pavement dans la

avait été déposé dans un cercueil en chêne, large de 70 à 80 cm, dont le fond noir est encore bien conservé ; bras le long du corps, tête au nord ; dans le remblai de la tombe quelques débris de tuiles romaines. Cette tombe en avait déjà dérangé d'autres, dont les ossements épars se trouvaient en-dessous de 76 ; tous ces débris ont été déposés dans une fosse taillée dans le schiste.

Cette tombe 76 est recouverte d'une couche de pierres 73, reliée par du mortier et antérieure à l'abside primitive 72. Cette tombe a également la même orientation qu'un reste de mur 68, sans que l'on puisse préciser leur rapport : c'est une construction dont il reste encore deux assises en petit blocage régulier, posées sur l'argile (*pl. II, a, pl. VIII*) ; les pierres sont maçonnées dans un mortier grisâtre, ressemblant à celui de l'église pré-romane ; larg. du mur : 60-63 cm ; prof. de — 96 à — 115. L'orientation de ce mur diffère de celle des édifices postérieurs, ce qui indique que 68 n'est pas en rapport avec eux ; d'ailleurs 68 a été coupé par le mur méridional du chœur pré-roman.

Un amas de dalles en calcaire, posées à plat sur l'argile — 61, *fig. 4, coupe a-a"* — pourrait également être en rapport avec ce vague édifice primitif ; il se trouve presque au même niveau que 68 quoique une trace plus profonde, 64, soit également orientée nord-sud.

B. *Les restes de la première église (fig. 2, 3).*

La tombe 76, mentionnée ci-dessus, se trouve dans l'abside 72 de ce que nous pourrions appeler la première église ; elle est antérieure à cet édifice quoique les deux traces, 76 et 72 ne se touchent pas ; mais du mortier de 72 reposait sur la tombe et également sur un remblai 70 ayant été déversé sur 76. Ce remblai, à — 135, est fait d'un mélange de terre, d'argile et d'ossements humains.

Tout ce qui subsiste du chœur de plan circulaire de la partie occidentale de l'église ; celui-ci se trouve à 245 m au-dessus du niveau de la mer, d'après le Nivellement Général du Royaume (NG 1880).

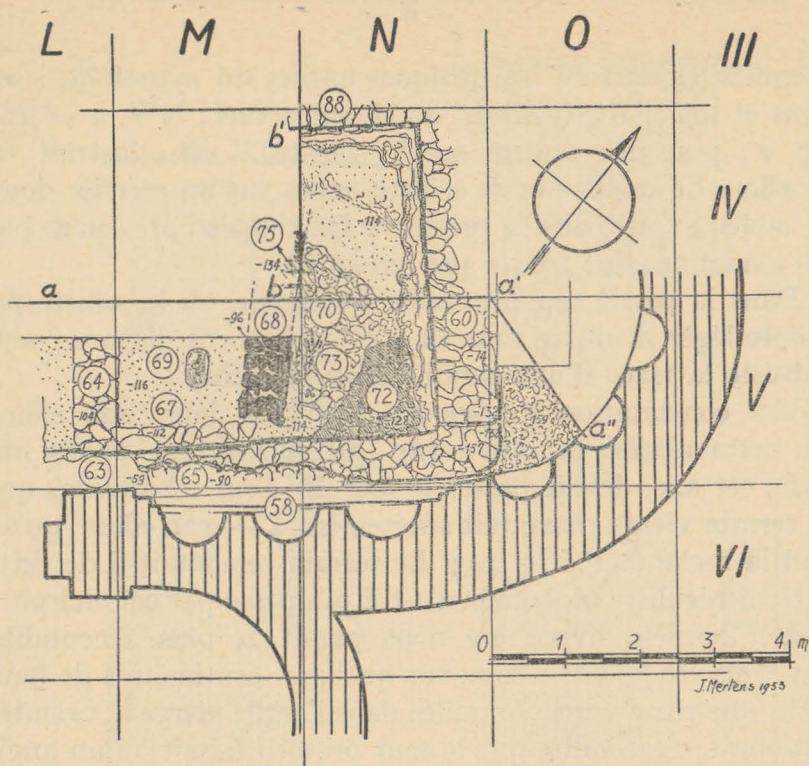


FIG. 2. — Plan du niveau 2 dans le chœur.

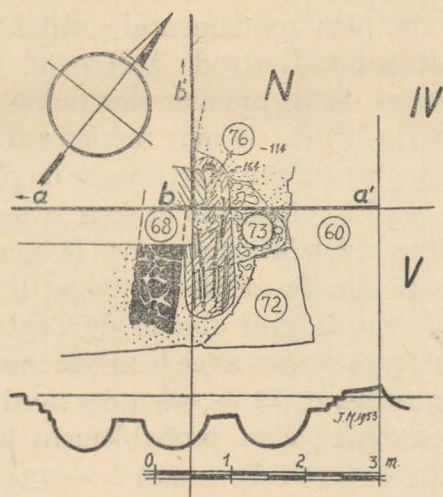


FIG. 3. — Détail du niveau 3 dans le chœur.

première église sont les quelques assises du massif 72, sises dans et sous l'angle sud-est du chœur actuel : N V, à — 128 *fig. 2* ; posé directement sur le schiste, il est construit en moellons de calcaire et de schiste, reliés par un mortier doux et sableux. Cette abside primitive fut coupée après coup par les fondations de l'édifice pré-roman 60.

Dans la partie septentrionale du chœur, où le schiste remonte légèrement, ce mur 72 a complètement disparu ; seul subsiste la trace d'une entaille dans la roche.

Une constatation étrange put être faite dans l'axe même de cette abside primitive (*fig. 3*) : à l'endroit précis où, dans cet axe, devait passer le mur 72, nous constatons que le terrain vierge remontait subitement à — 121, alors qu'au sud la roche était à — 143. Le terrain remontait-il de cette façon irrégulière ou le mur n'a-t-il pas passé par cet endroit ? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus acceptable, car nous trouvions encore, sur quelques centimètres de hauteur, une paroi verticale taillée dans l'argile vierge et orientée est-ouest, c'est-à-dire que le mur primitif faisait ici un angle obtus, pour reprendre ensuite le plan circulaire. Probablement avons-nous ici une niche axiale dans l'abside du chœur, une réduction du plan monumental existant dans l'église carolingienne de Sainte-Gertrude à Nivelles (1).

Les autres restes de ce premier sanctuaire sont quelques traces des murs de la nef ; le mur méridional apparaît dans la coupe *d-d'* (*fig. 5*) trace 30a : cette assise de pierres se trouve sous le mur de l'église romane 28 et sous la tombe 30, taillée partiellement dans la fondation romane ; le mur 30a repose directement dans la tête de roche schisteuse. Il y a également en cet endroit, sous le mur roman de l'entrée du chœur, les traces — quelques pierres avec le même mortier jaune très sableux et fin que 30a et 72 — orientées nord-sud et taillées dans l'argile schisteux ; c'est probablement le mur oriental de la nef primitive : prof. de — 119 à — 134. Le mur nord

(1) Recherches de 1951, non encore publiées.

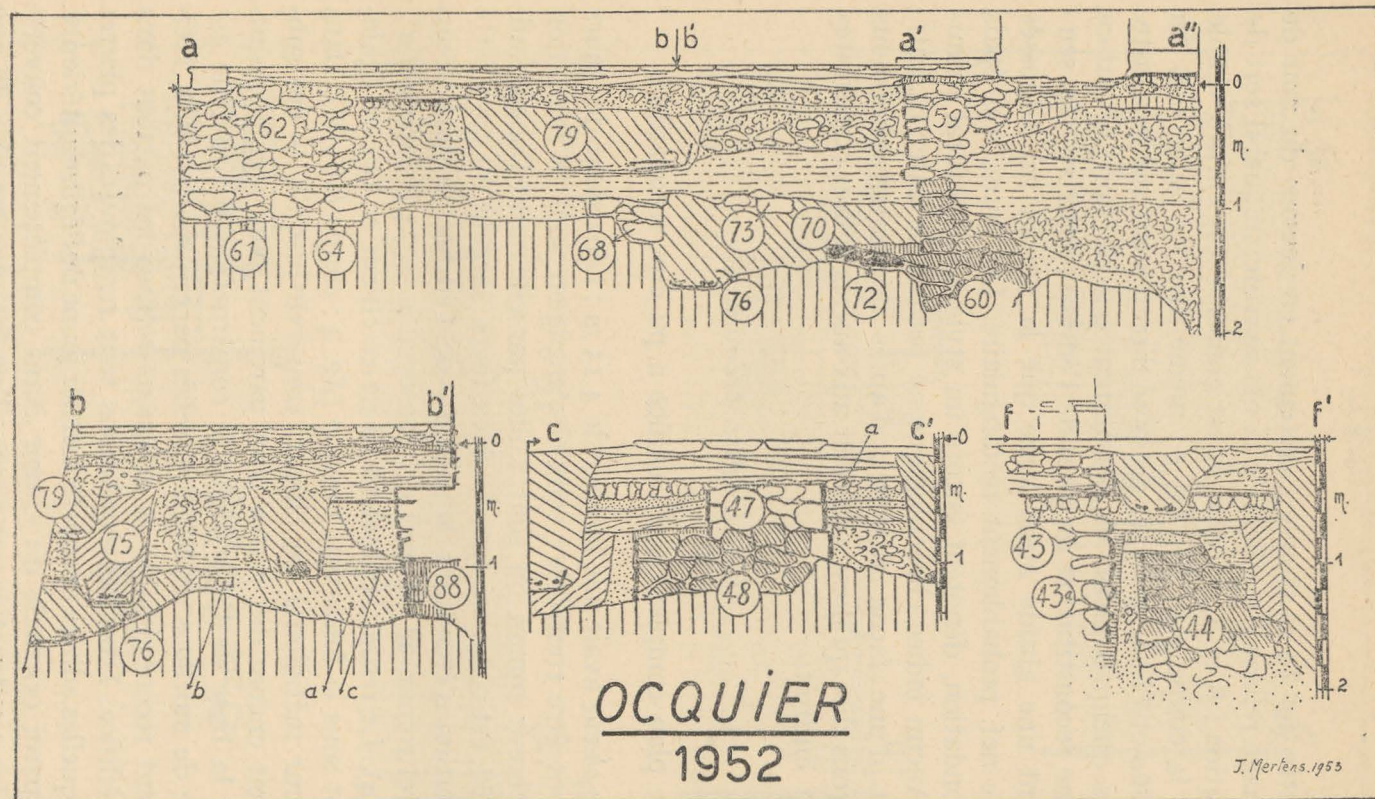


FIG. 4. — Profils; coupe *b-b'*: *a.* démolition de la chapelle primitive. *b.* reste du mur 68. *c.* couche de construction de la chapelle pré-romane 88.

de cette nef 2a se trouve exactement en-dessous du mur de chaînage reliant les piliers de la nef romane, auquel il sert de fondation : 6 et 8 ; ce qui en est conservé est encore visible dans la coupe *g-g'*, 2a, *fig.* 5 ; même mortier jaune très fin que 30a et 72 ; larg. : 1,20 m ; posé directement sur le schiste.

Ces quelques restes ne permettent pas de faire ne fut-ce qu'une reconstitution du plan de l'édifice ; nous voyons seulement une abside aussi large que la nef (5 m) addossée à une nef, probablement rectangulaire. Les murs, très épais en fondation, dénotent encore un style architectural primitif. Aucun indice chronologique ne permet de dater ce bâtiment d'une façon absolue ; d'après la stratigraphie nous pouvons dire qu'il est antérieur aux autres églises construites à cet endroit.

C. *L'église pré-romane.*

Le plan complet de cet édifice a pu être reconstitué.

Le chœur avait une largeur de 4,15 m ; l'épaisseur des murs ne put être contrôlée ; ceux-ci s'engagent sous la fondation du chœur roman ou sont taillés par elle : seul l'angle sud-est, 60, est conservé sur ces deux faces : largeur 80 cm ; cette fondation s'étend sur le mur 72 de l'édifice primitif. Sous l'autel roman 59, le mur est conservé à — 74 (coupe *a-a'*, *fig.* 4). Le retour septentrional de ce chœur se trouve également sous la fondation romane (*fig.* 4 : coupe *b-b'*, 88). Dans le mur méridional du chœur, conservé jusqu'à — 60, subsistent encore des restes d'un parement plus régulier, peut-être la base de l'élévation ; la construction pré-romane est faite de moellons en calcaire, reliés par un mortier gris, facilement reconnaissable et que nous retrouvons partout dans cet édifice. Dans ces fondations sont remployées les pierres auxquelles adhère encore le mortier jaune de l'église antérieure. La paroi orientale du chœur étant complètement couverte par les constructions romanes, il ne fut plus possible de voir

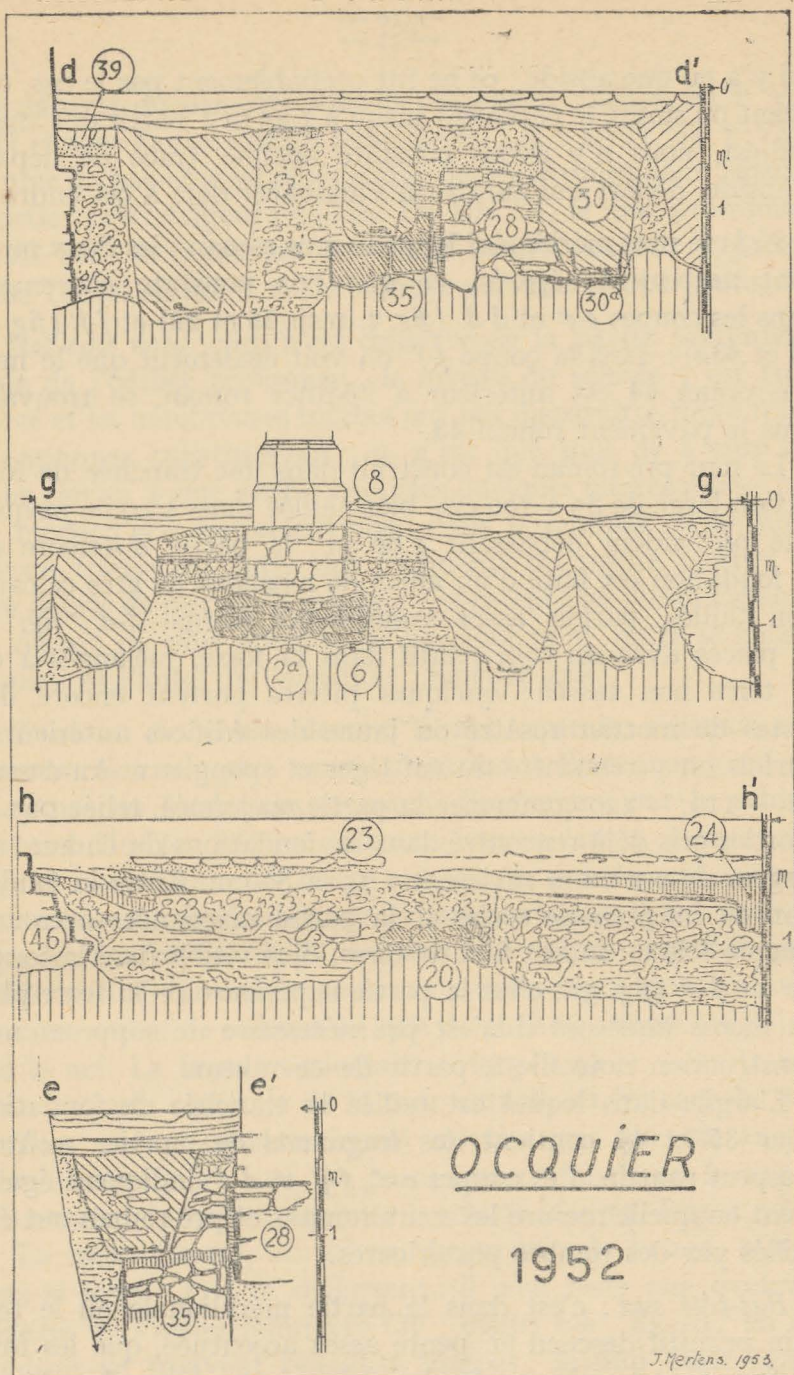


FIG. 5. — Profils.

s'il y a eu une abside ; ce ne fut probablement pas le cas, car ayant pu suivre le parement jusqu'à 1,45 m à partir de l'angle sud-est, nous n'y avons constaté aucune trace de départ d'abside, départ qui aurait dû s'annoncer déjà à cet endroit.

Nef : le mur méridional longe le mur roman ; les deux murs sont nettement séparés, ce que l'on constate clairement dans les coupes *e-e'* et *d-d'* (*fig. 5*, resp. 35 et 28) et *f-f'* (*fig. 4*: 44 et 43a) ; dans la coupe *f-f'* on voit également que le mur pré-roman 44 est antérieur à l'édifice roman, se trouvant sous le pavement roman 43.

Le mur pré-roman est construit dans une tranchée de fondation large de 85 à 100 cm, bien taillée dans l'argile jusqu'à une profondeur dépassant 1,80 m ; la partie inférieure de la fondation est faite d'un amas de moellons de grès calcaire non taillés, parfois assez volumineux (coupe *d-d'*, *fig. 5*) et placés avec un soin relatif dans la fosse, mélangés à de la terre non tassée ; quelques pierres portent encore des restes de mortier rosâtre ou jaune des édifices antérieurs ; parfois on y rencontre du tuf léger et spongieux. Au-dessus de — 110/— 120 commence la partie maçonnée, reliée par le mortier gris déjà rencontré dans les fondations du chœur ; la largeur de ces murs varie entre 75 et 80 cm. Entre la fondation en maçonnerie sèche et la partie maçonnée se trouve chaque fois un mince filet de terre, bien visible dans la coupe *e-e'* et *d-d'* (*fig. 5*) ; c'est la partie supérieure de la terre plus ou moins tassée et il n'est pas nécessaire de supposer une construction nouvelle à partir de ce niveau.

L'argile dans lequel est taillée la tranchée de fondation pour 35 et 44 contient des fragments de mortier rosâtre, d'aspect romain. Les coupes *e-e'*, *f-f'* et *d-d'* indiquent également en quelle mesure les murs romans et pré-roman ont été taillés par des tombes postérieures.

Bas-côté sud : c'est dans la partie méridionale où le terrain primitif descend en pente assez accentuée, que les fondations sont les plus profondes et le mieux conservées. Ainsi,

les départs du bas-côté sont-ils nettement visibles en F VI-VII et sous l'autel devant l'absidiole : LM VI-VII. En F VII, le mur du bas-côté est relié au mur de la nef préromane ; même mortier gris : largeur : 74 cm. En LM VI, le mur pré-roman passe sous la fondation du chœur actuel ; largeur : 73 cm ; sous l'autel même il a été détruit par une tombe profonde.

Bas-côté nord : rien n'est conservé de la partie septentrionale de l'édifice pré-roman ; le niveau du schiste y est trop élevé et les nombreuses tombes ont fait disparaître toute trace d'anciennes constructions ; ce n'est que sous et à côté du mur roman 2 que sont conservées quelques pierres reliées par le mortier gris caractéristique ; dans le remblai même nous avons trouvé en outre des fragments du même mortier et des débris de pierres. Il subsiste également une pierre formant le départ du mur oriental du bas-côté nord, entre le chœur roman et l'autel de l'absidiole ; mortier gris.

Tour. — A l'ouest, devant la nef centrale, s'élevait une construction sur plan carré, mesurant à l'intérieur 3 m sur 3,25 m ; les fondations reposent directement sur le schiste naturel. Ces fondations sont massives et larges, le mur sud ayant 1,40 m (mur 48, coupe *c-c'*, fig. 4) ; mortier gris ; ce mur est relié aux fondations de la nef centrale ; il fut couvert par les fondations de la nef actuelle qui l'a englobée partiellement. Le pavement roman couvre les deux constructions, le mur roman ne servant ici que de chaînage entre les piliers de la nef. La façade occidentale — larg. 1,42 m — se trouve sous l'entrée orientale de la tour actuelle et lui sert de fondation ; même construction et mortier gris que 48, encore conservé jusqu'à — 21. La paroi septentrionale est la mieux conservée : de — 51 jusque sur le schiste à — 75 ; larg. 1,40 m.

Le mur oriental, en même temps mur de la nef, n'était pas si large : 1,03 m seulement ; il n'en reste que quelques pierres de l'assise inférieure (20 : coupe *h-h'*, fig. 5) ; en cet endroit se trouvent plusieurs tombes ; le mur était également coupé par une couche d'argile brûlé, 24, provenant

d'un four à cloche, ce qu'indiquent les quelques fragments de bronze fondu y trouvés.

Cette église pré-romane était de plan tout simple : une nef centrale, flanquée de deux bas-côtés, d'un chœur à chevet droit et d'une tour carrée occidentale ; pas de transept. Son orientation, légèrement différente de celle de l'église actuelle, était plus proche de l'axe est-ouest. La longueur totale de l'édifice d'axe en axe était de 23,60 m ; sa largeur, avec bas-côtés : 14,25 m, largeur hypothétique vue l'absence des tracés fixes des murs extérieurs des bas-côtés ; largeur de la nef : 8 m ; long. 14,25 m ; le chœur était un carré de 5,25 m de côté.

Notons le fait important que la nef avec ses bas-côtés, le chœur et la tour forment trois carrés parfaits. Que la construction occidentale soit une tour, ou un édifice élevé, nous pouvons le déduire de l'épaisseur des fondations ; les autres fondations sont moins larges : pour la nef 75/80 cm, bas-côtés 73-75 cm, chœur : 80 cm.

Il ne reste plus rien de l'élévation de cet édifice.

D. *L'église romane.*

L'église romane existait encore en grande partie avant la restauration ; cette dernière vient de lui rendre son aspect primitif, exception faite pour les transformations effectuées au cours des siècles à la tour et au chœur.

Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport de donner l'étude complète de l'édifice roman. Nous ne signalerons que les constatations faites au cours de nos fouilles.

Niveau primitif et pavement de l'église romane.

Niveau de la nef : aux rares endroits où les tombes ou les constructions ultérieures ne l'ont pas démolie, le pavement roman se trouve à 40/44 cm sous le niveau actuel (coupes g-g', fig. 5 et f-f', fig. 4) ; c'est dans cette dernière coupe qu'il est le mieux conservé et nous pouvons nous borner à en don-

ner la description tel qu'il s'y présente : il est ici à — 44, détruit partiellement par une tombe postérieure et couvrant les murs de la chapelle pré-romane ainsi que le mur de chaînage entre les piliers romans de la nef romane : sur un remblai, composé de plusieurs couches horizontales est étendue une couche de petits moellons déposés plus ou moins de champs dans du mortier rosâtre, un mélange de gravier et de chaux ; la surface de ce béton est lisse et recouverte d'un enduit rouge, fait d'une poudre de briques et de mortier ; cette couche rouge n'a que quelques millimètres d'épaisseur et a disparu le plus souvent, excepté le long des piliers. Ce type de pavement a été d'usage courant dans nos églises romanes ; nous l'avons constaté à Leefdaal (XII^e s.) et déjà dans les églises mérovingienne et carolingienne de Nivelles ; c'est d'ailleurs un procédé hérité de l'architecture romaine.

Alors que le pavement dans la nef se trouve à — 40, il remonte dans le chœur à + 6, ce qui fait une différence de niveau de 46 cm ; nous pouvons donc supposer trois marches entre la nef et le chœur ; derrière l'autel, un beau fragment de ce pavement est encore conservé (O V, coupe *a'-a''*, fig. 4), couvert également de son enduit rouge ; ce pavement roman à + 6 n'est cependant pas primitif, car sur l'autel 59 et sur les murs du chœur, notamment le mur méridional, le platras descend jusqu'à — 5/8 ; le niveau du chœur a donc été rehaussé encore à l'époque romane

Piliers de la nef. — Actuellement, la nef centrale est supportée par deux séries de 4 colonnes rondes, datant du XVI^e siècle ; elles ont remplacé aux mêmes endroits les piliers romans primitifs : ceux-ci existent encore en partie en F III, H III et H VI, K III, sous le niveau actuel ; ils sont conservés sur une hauteur de 25 à 30 cm : ils ont été dégagés en F III, H III, K III et H VI : ce sont des piliers carrés en moellons plus ou moins taillés, de 83-85 cm de côté (*pl. IXa*), et posés sur le mur de chaînage les reliant en fondation ; mortier de couleur jaune foncée, parfois même orange.



Dans chaque tranchée où nous avons retrouvé les piliers, ceux-ci étaient encore recouverts d'un plâtras blanc, relié avec le mortier du pavement et donc contemporain de celui-ci. Comme dans toutes nos églises romanes, les piliers, ainsi que la nef, étaient couverts d'un plâtras blanchâtre, souvent décoré de peintures (1).

Les autels :

Chœur : l'autel majeur avant la restauration de 1952, était un bloc maçonné de 1 m sur 1,80 m, n'appartenant pas à l'église romane ; il est postérieur au dernier rehaussement du niveau et fut posé sur le second pavement roman au chœur (coupe *a'-a''*, fig. 4).

L'autel roman, 59, ne se trouvait pas au même endroit, mais plus vers le centre du chœur ; il était plus massif et plus large, mesurant 1,79 m sur 1,42 m ; mortier dur rosâtre ; les faces étaient couvertes d'un plâtras blanc, identique à celui des piliers de la nef et des murs du chœur

Il y a deux autels latéraux devant les absidioles des bas-côtés. L'autel septentrional, dédié à la Sainte Vierge, est un massif de maçonnerie en moellons et en briques ; le dessus est couvert d'un fragment de dalle funéraire, portant le millésime 1628 et d'une plaque en calcaire dans laquelle sont gravées cinq croix. L'autel fut refait après la mise en place de la tombe sous-jacente.

L'autel sud, consacré à saint Roch est de la même construction ; la base est formée d'un monolithe en calcaire de 1,60 m sur 56 cm ; la table d'autel mesure 1,60 m sur 90 cm.

Ces trois autels contenaient des reliques, dont la description sera donnée plus loin.

(1) Cfr les fenêtres de la nef, les niches du chœur. Comparez également l'église romane de Leefdaal (S. Verone), la crypte des églises de Gerpinnes, de Mousty, l'église carolingienne de Nivelles, etc. De belles fresques romanes subsistent encore dans l'église de Bois.

Les fondations de l'église romane.

Au cours de la description de l'église pré-romane, nous avons signalé en plusieurs endroits le fait que les architectes romans s'étaient servis des murs antérieurs pour asseoir leur édifice. Le mur extérieur du bas-côté nord repose directement sur le schiste à — 61 (cfr coupe *g-g'*, fig. 5) ; le mur sud, par contre, va jusqu'à 1,60 m (coupe *d-d'*, fig. 5) ; le retrait de la fondation se trouve partout à — 50, ce qui correspond au niveau roman.

Lors d'un rehaussement postérieur une couche de pierres fut placée contre le mur des bas-côtés : 3 et 39 (coupe *d-d'*, 39, fig. 5).

Les fondations du chœur sont plus massives et s'étagent en retraits successifs ; construction soignée avec des petits moellons, et par-ci par-là, un remploi de tuiles ou de briques romaines. Le mortier roman n'est pas uniforme, mais varie d'orange foncé (bas-côté et nef) au jaune pâle (chœur et tour) ; la construction de l'église romane s'est donc prolongée pendant un certain temps, sans que l'on puisse dire laquelle des deux parties soit la plus ancienne ; nous devons d'ailleurs tenir compte des transformations opérées au chœur et aux bas-côtés.

L'actuelle entrée occidentale dans la tour ne date que de 1814 ; primitivement, il n'y avait pas de passage en cet endroit, la tour n'étant accessible que de l'intérieur de l'église.

Constatations faites aux murs romans existant encore en élévation.

Le décapage complet des parois intérieures de l'église a permis de faire des constatations intéressantes.

Chœur : la plus belle découverte est sans doute celle des douze niches du chœur (*pl. II, b*) : celui-ci se compose de deux parties : un *presbyterium* carré, couvert d'une voûte d'arêtes, et une abside semicirculaire ; ces deux parties furent cons-

truites en même temps ; dans les parois nord et sud de l'avant-corps furent réservées, au moment même de la construction, deux séries de trois niches ; celles-ci ont 235 cm de haut, 91 cm de large et sont profondes de 39 cm ; dans les voûtes en cul-de-four sont employés de nombreux claveaux en tuf et même quelques fragments de tuiles romaines ; l'intérieur des niches est couvert de plusieurs couches de plâtras avec traces d'enduit jaune et rouge ; le bas des niches se trouve à 44 cm au-dessus du niveau roman primitif, à 20 cm au-dessus du niveau actuel (*pl. III, a*). Le *presbyterium* connut des réfections au XVIII^e s. (1707) lorsque les petites fenêtres romanes furent remplacées par de grandes baies baroques ; celles-ci ont disparu au cours de la restauration actuelle.

L'abside du chœur est séparée du *presbyterium* par deux retraits successifs ; une série de six niches, identiques à celles mentionnées ci-dessus, le contourne complètement (*pl. II, b*) ; toutes ces niches se trouvent au même niveau. Les deux niches latérales ont cependant été remaniées partiellement au cours de travaux ultérieurs ; celle au nord fut désaffectée et élargie pour en faire un passage vers la sacristie ; ces transformations ont eu lieu à une époque déjà très reculée : l'arcade de ce passage est encore construite en tas de charge, avec clé de voûte triangulaire ; ces remaniements doivent probablement être mis en rapport avec le second niveau roman dans le chœur (cfr supra, p. 13). Les mêmes changements peuvent être constatés aux fenêtres de l'abside : actuellement il y en a cinq, mais toutes ne sont pas primitives, ce qu'on remarque facilement à leur disposition irrégulière et quelque peu forcée (*pl. III, b*) : les deux fenêtres aux extrémités nord et sud de l'abside sont plus basses que les trois baies centrales ; elles sont maçonnées avec un mortier rosâtre ne correspondant pas à celui du chœur primitif ; la niche méridionale du chœur fut remaniée en même temps. L'arcade entre l'abside et le *presbyterium* fut également res-

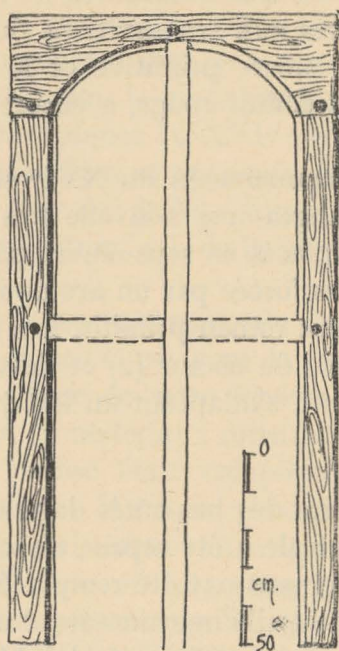


FIG. 6. — Chassis de fenêtre romane.

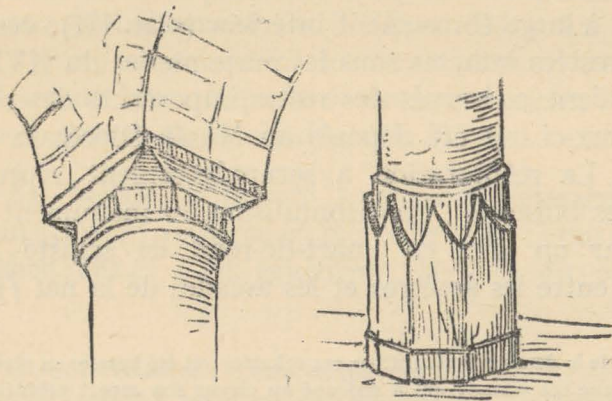


FIG. 7. — Détails des colonnes de la nef.

taurée. La date de ces transformations ne peut être précisée ; elles sont antérieures aux restaurations du XVI^e siècle, car la maçonnerie est encore primitive et le second pavement du chœur avec son enduit rouge, a encore un aspect tout à fait roman.

Au cours des remaniements du XVI^e siècle, la physionomie du chœur changea une nouvelle fois : les piedroits de l'entrée furent remplacés en sous-œuvre par des colonnes (1) et l'arcade même renforcée par un arc doubleau en pierre de taille, soutenant l'arc roman primitif. Les murs de la toiture au-dessus de l'entrée du chœur (2) et devant l'abside furent refaits complètement, s'adaptant au toit surélevé (*pl. IIIa*).

Nef et bas-côtés.

Alors que les murs des bas-côtés datent encore de l'église romane, la nef centrale a été reprise en sous-œuvre au XVI^e siècle : les piliers romans ont été remplacés par des colonnes rondes en pierre de taille, surmontées d'un chapiteau polygonal de forme très simple (*fig. 7* et *pl. VII*) ; la nef même fut couverte après-coup, probablement au XVIII^e siècle, d'une fausse voûte, cachant les fenêtres romanes (*pl. V, a*) (3). Primitivement, cette nef était éclairée par deux séries de cinq fenêtres à large ébrasement intérieur (plan III) ; ces fenêtres étaient restées intactes sous les maçonneries du XVI^e s. (4) ; elles avaient conservés des restes importants des châssis de bois ; ceux-ci ont été déposés au Musée Diocésain de Liège (*fig. 6*). La restauration a scrupuleusement reproduit les anciennes boiseries ; l'horizontalisme du monument est souligné par un filet en quart-de-rond en schiste verdâtre, passant entre les fenêtres et les arcades de la nef (*pl. VII*).

(1) Lors de la dernière restauration, ces colonnes ont été laissées en place, mais enrobées dans une maçonnerie qui a redonné au chœur son aspect primitif.

(2) Mur reconstruit avec de grandes briques de 22 cm de long et 4,5 cm d'épaisseur.

(3) De grandes baies tardives avaient remplacé les fenêtres romanes, comme ce fut également le cas dans le presbytère.

(4) Hauteur des fenêtres : 160 cm ; ébrasement extérieur : 168 cm ; intérieur : 253 cm.

L'absidiole sud a été complètement refaite ; en 1736 elle avait été remplacée par une sacristie (*pl. X, a*) (1). L'absidiole nord présente encore tous les remaniements y effectués au cours des siècles : dans la maçonnerie sont remployées des tuiles romaines, des briques du XVI^e siècle, etc. ; son arc est une très belle construction en *opus mixtum* où les moellons de calcaire alternent avec des dalles d'hypocauste romain, ce qui donne un joli effet pictural (2), de la plus pure tradition romaine (*pl. IV, b*).

La petite fenêtre septentrionale de l'absidiole paraît primitive, ce qui n'est pas le cas pour la fenêtre axiale, refaite avec des briques ; l'arc de cette fenêtre est cependant primitif, avec remploi de matériaux romains.

L'intérieur de l'église était complètement couvert d'un enduit blanc, rougi par le feu en plusieurs endroits. Autour des fenêtres de la nef subsistent encore des traces d'une décoration primitive de couleur rouge, consistant en une imitation d'un gros appareil régulier (*pl. IXa*) (3). Après les restaurations des XVI^e et XVIII^e siècles, le tout reçut un nouvel enduit grossier fait d'un mélange de chaux et de paille et peint en blanc ; dans la nef existent encore des restes de fresques avec une décoration de guirlandes, de fleurs, etc., probablement du XVI^e s. Dans les piedroits de l'arc triomphal subsistent les trous devant recevoir la poutre horizontale sur laquelle se dressait la croix ; ces trous font encore partie de la construction romane.

Tour. La façade extérieure a été complètement recouverte d'un appareil moderne en pierre de taille ; nous y voyons le millésime 1814 ; c'est également la date du percement

(1) Dans un registre conservé à la cure, on peut lire, de la main du curé C. F. Laurenty (1756-1764) « sacristie neuve qui avait été construite de l'argent de l'église, l'an 1736, sous le révérend Sr Joseph D'Argent, mon prédécesseur pénultième » (Texte communiqué par M. C. Bourgault).

(2) Briques de 22 × 22 × 4,5 cm.

(3) D'après Monsieur Bourgault, cette décoration pourrait encore dater du XIII^e s.

de l'entrée occidentale ; les parties romanes sont conservées à l'intérieur ; voûte d'arêtes au rez-de-chaussée ; le premier étage était couvert d'un plafond plat en bois. Dans les étages supérieurs il ne reste que de rares traces de la maçonnerie romane, la tour ayant été endommagée plusieurs fois. Deux grandes arcades bouchées actuellement, donnèrent primitivement sur la nef (*pl. VII*). L'aspect massif de la tour fait penser à un ouvrage défensif pourvu de meurtrières en guise de fenêtres et dont l'accès au premier étage se fait par un étroit escalier réservé dans l'épaisseur du mur méridional.

Porche. L'accès au sanctuaire roman se faisait par un porche monumental situé dans la prolongation du bas-côté sud ; ce porche est couvert d'un voûte d'arêtes (*pl. VI, a*) ; le portail même, donnant directement dans la nef latérale, ne présente aucune décoration ; son architrave est un linteau triangulaire monolithe. Le pavement du porche, probablement primitif, consiste en une mosaïque de petites dalles de schiste, placées de champs et disposées en arête de poisson (*pl. VI, b*) ; ce pavement s'arrête à 19 cm des murs nord et sud du porche ; à cet endroit les mêmes murs présentent un arrachement sur une hauteur de 24 cm ; il y eut là probablement une banquette longeant l'entrée.

Dans le jambage nord de l'entrée extérieure du porche est encastrée un fragment d'inscription romaine, adaptée à la construction romane (*pl. V, b*) ; c'est une pierre taillée, en calcaire gris, à grain compact ; hauteur : 48 cm, largeur : 67 cm ; les caractères ne sont pas incisés profondément, mais sont très réguliers et presque carrés ; ceux de la première ligne ont 8 cm de haut, ceux des 2^e et 3^e lignes respectivement 6,8 et 6,7 cm ; le texte est le suivant :

Q V O D
D I D I O A V R
S T E R I V S C A

Cette inscription a été étudiée par le professeur L. Halkin, dont nous reprenons les conclusions : selon cet auteur, la pierre est un fragment d'une inscription honorifique, datant du II^e siècle (1).

La pierre provient probablement des ruines romaines situées à Vervoz (cfr infra, pp. 32).

Telle qu'elle se présente actuellement, l'église d'Ocquier est un monument d'une belle unité de style et de décoration, dont l'admirable jeu de volumes correspond à la décoration légère des arcatures lombardes ; celles-ci accentuent la ligne horizontale des toits en reliant les différentes parties de l'édifice. Partout le matériau est la pierre calcaire locale, avec, par-ci par-là, la tâche rouge d'une tuile romaine.

En comparant l'aspect de l'église avant et après la restauration, nous constatons immédiatement les heureuses transformations qu'elle a subies : l'absidiole sud a été refaite dans son état primitif, les fenêtres romanes de la nef ont remplacé les grandes baies du XVIII^e siècle (pl. X).

Le chœur a conservé sa ligne romane ; en regardant de près l'on voit cependant qu'on a remanié l'abside centrale ; l'arcature manque, alors qu'il existe encore une trace du départ sur la face méridionale (pl. IV, a) ; les fenêtres ne sont pas de même hauteur et sont disposées de façon irrégulière, coupant parfois un des petits pilastres divisant la surface plane des murs. Nous avons constaté les mêmes remaniements à l'intérieur du chœur (p. 16).

Le profil des toits dénote également des aménagements postérieurs ; le mur au-dessus du presbytère est construit avec charpente de bois, complétée de briques (pl. III, b). La tour, avec son appareil moderne et sévère, n'a plus rien de roman ; elle est coiffée d'un toit anachronique et pesant.

(1) L. HALKIN, *Découverte d'une inscription romaine à Ocquier*, dans *Leodium*, t. XXXVIII, 1951, p. 27-29 et *Id.*, *L'inscription romaine d'Ocquier*, *ibid.*, t. XXXIX, 1952, p. 33. — La pierre est un calcaire carbonifère noir, mieux connu sous le nom de « Pierre de Meuse » appartenant à l'étage viséen.

LES TOMBES.

Chaque fouille d'église ramène au jour une série impressionnante de tombes plus ou moins anciennes, plus ou moins bien conservées.

Nous ne donnerons pas la description de toutes les tombes découvertes à Ocquier ; elles étaient disséminées dans l'église en plusieurs couches superposées. Bornons-nous aux tombes ayant quelque particularité ou pouvant être datées d'une façon approximative.

Tombe 76 (N V) : dans le chœur les tombes étaient très nombreuses ; dans la description des traces les plus anciennes, nous avons déjà mentionné la tombe 76, la plus ancienne, orientée nord-sud, ce qui est un cas plutôt exceptionnel (1).

Tombe 69 (M V) : cette petite tombe est orientée de la même façon ; longueur : 55 cm, profondeur — 116 ; le squelette d'un tout petit enfant y est déposé, gisant sur le côté, quelque peu replié, la tête vers le nord ; cette tombe, très ancienne, est probablement antérieure aux églises.

Tombe 75 (MN IV) : profondeur : — 134 ; placée au-dessus de 76 ; d'après les différents strates, visibles dans la coupe *b-b'* (fig. 4), la tombe fut creusée après l'aménagement du second niveau roman ; le défunt y est déposé sur le dos, la tête à l'ouest ; traces du cercueil.

Tombe 79 (MN IV) ; presque immédiatement au-dessus de la tombe 75 se trouve une seconde tombe à — 70 ; même orientation ; dans cette tombe il y avait encore quelques restes de broderie à fil de bronze ; le défunt fut probablement un ecclésiastique.

Dans la partie méridionale du chœur se trouvent trois

(1) Cfr les plus anciennes tombes dans l'église S. Servais à Dourbes (J. MERTENS, *L'église Saint-Servais à Dourbes* (Namur), dans les *Ann. de la Soc. arch. de Namur*, t. XLVI, 1952, p. 127, tombe n° 1).

tombes superposées à la profondeur de — 73 à — 94 ; dans deux de celles-ci le défunt était orienté ouest-est, comme dans les tombes précédentes ; bras croisés sur le bassin ; dans la tombe 45, restes d'étoffe ; traces nettes de cercueils.

Devant l'entrée du chœur, plusieurs tombes sont serrées l'une contre l'autre :

Tombe 16 (JK V) : prof. — 100 ; tête à l'ouest, bras croisés sur le bassin.

Tombe 17 (J V) : prof. — 118 ; même orientation et disposition que la tombe 16 ; les traces du cercueil sont encore nettes ; cette tombe est postérieure à la tombe 18, sous-jacente ; à hauteur du bras droit du défunt fut trouvée une pièce de monnaie de Jean de Heinsberg (1419-1455) (1).

Tombe 30 (KL VI) : prof. — 150 ; voir coupe *d-d'* (fig. 5) ; tête à l'ouest, bras croisés sur le bassin ; tombe post-romane, appartenant déjà au second niveau de l'église, c'est-à-dire postérieure au XVI^e siècle ; traces du cercueil.

Tombe 15 (KL IV) : prof. — 160 ; taillée dans le pavement roman et démolie partiellement ; dans le remblai supérieur fut trouvé un liard liégeois de Ferdinand de Bavière (1612-1650), frappé vers 1641-1643 (2).

Dans la nef latérale nord, les tombes sont surtout nombreuses dans la partie orientale : devant l'autel a été inhumé, dans un cercueil, un personnage important ; bras croisés sur sur le bassin ; la tombe est partiellement engagée sous l'autel, qui est postérieur à 1628 (voir p. 14). Plusieurs autres tombes s'entrecoupent en cet endroit : cet ensemble était recouvert, au moment de la restauration, d'une grande dalle funéraire, flanquée de deux dalles de format plus réduit : la pierre du centre est celle de Joseph-François de Vervoz et d'Élisabeth

(1) J. CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège*, 1890, p. 335. Cette monnaie, ainsi que les suivantes ont été identifiées par M. Naster, Professeur à l'Université de Louvain, que je tiens à remercier ici.

(2) CHESTRET, *o. c.*, p. 620, 622, 624.

d'Huart, son épouse († 1693 et 1702) (1). A gauche de la dalle précédente se trouvait une pierre en petit granit, couvrant la tombe du curé Guillaume François Martini († 1707) (2) ; faisant pendant à la tombe de Martini, tout contre la dalle de Vervoz-Huart, se trouve la sépulture du curé Antoine Ernotte († 1734) (3).

Une tombe d'enfant a été taillée dans le mur de chaînage roman (J III) ; profondeur : — 82 ; tête à l'ouest.

Tombe 9 (F III) : profondeur — 127 : tombe très ancienne, taillée dans le schiste, la paroi sud formée par un alignement de pierres ; le crâne, à l'ouest, était posé sur un fragment de mortier ; bras le long du corps.

Dans le bas-côté sud, les tombes se concentrent surtout devant l'autel ; plusieurs ont été taillées dans les fondations de l'édifice préroman (voir coupe *f-f'*, *e-e'* et *d-d'*) (fig. 4 et 5).

Sous la tour nous avons la tombe 53 (C IV) ; c'était un caveau maçonné avec du mortier jaune, placé contre la fondation de la tour romane et recouvert de grandes dalles en schiste ; l'intérieur est couvert d'un plâtras blanchâtre.

DIVERS.

Outre les monnaies mentionnées plus haut, trouvées dans les tombes, nous avons encore recueillis dans les remblais cinq autres pièces :

1^o pièce à peine reconnaissable, trouvée dans le bas-côté sud ; liard, peut-être attribué à Ernest de Bavière (1581-1612), à Ferdinand de Bavière (1612-1650) ou, plus probablement, à Maximilien-Henri de Bavière (1650-1686).

2^o liard en cuivre, trouvé dans le bas-côté nord, devant l'autel ; pièce de Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688) (4).

(1) Texte complet chez L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Ay-waille*, t. I, p. 258. La dalle est actuellement redressée contre le mur occidental du bas-côté nord.

(2) Texte : L. THIRY, *o. c.*, p. 257.

(3) *Ibid.*, p. 259.

(4) J. CHESTRET, *o. c.*, p. 644.

3^o pièce en bronze, provenant du remblai du bas-côté sud, devant l'autel ; monnaie de Schoonvorst, imitation de double brûlé de Jean de Heinsberg (Liège, 1419-1455) ; légende : IO [] IVILET S [] VO, armes de Jean de Heinsberg ; R / : *Chestret*, 333 : MONETA [] FAC [] HAS [] ; traces de perron. Pièce inédite ?

4^o pièce en billon noir, provenant du remblai du bas-côté nord ; brûlé de Hasselt de Jean de Heinsberg (Liège, 1419-1455) (1).

5^o même provenance que le n^o 2 ; demi-liard, marqué 12 sols, de Ernest de Bavière (Liège, 1581-1612) (2).

Le lecteur trouvera en annexe la description des reliques retirées des trois autels.

Au moment de la restauration, plusieurs dalles funéraires gisaient encore dans l'église, surtout devant l'entrée du chœur et devant les autels latéraux ; plus haut nous avons déjà mentionné celle du bas-côté nord.

En face du maître-autel se trouvait une grande pierre de marbre rouge pâle, très usée ; lettres gothiques, probablement du XVI^e siècle (3). Devant l'autel Saint-Roch, dans le bas-côté sud, se trouvaient deux dalles, l'une de Calixte, François, Joseph Laurenty, curé d'Ocquier, décédé le 2 octobre 1764, l'autre de Joseph Dargent, curé de la paroisse, décédé le 15 octobre 1753 (4).

Les églises d'Ocquier dans leur cadre archéologique.

La première église. Ce premier sanctuaire présente un plan des plus simples : une nef probablement rectangulaire, précédée d'un chœur semi-circulaire, ayant la même largeur que la nef ; comme ils ne subsistent de cet édifice que quelques

(1) *Ibid.*, p. 333.

(2) *Ibid.*, p. 557.

(3) Textes des inscriptions chez L. THIRY, *o. c.*, p. 259.

(4) *Ibid.*, p. 259.

fragments des fondations, il est impossible d'en faire une étude au point de vue architectural ; notons seulement la niche axiale à l'intérieur de l'abside, disposition étrange et peut-être unique jusqu'à présent ; elle rappelle le plan du chœur de l'église carolingienne de Sainte Gertrude à Nivelles, que l'on peut dater du IX^e siècle.

L'église pré-romane.

Le plan de cet édifice est caractérisé par la juxtaposition d'éléments à plan carré : chœur, nef et bas-côtés, tour. C'est une composition extrêmement simple : la nef et les collatéraux sont flanqués d'un chœur et d'une tour ; pas de transept ni d'absides latérales ; un essai de reconstitution permet de se faire une idée de l'ensemble (fig. 8) : nous pourrions citer comme parallèles les églises rurales des XI^e et

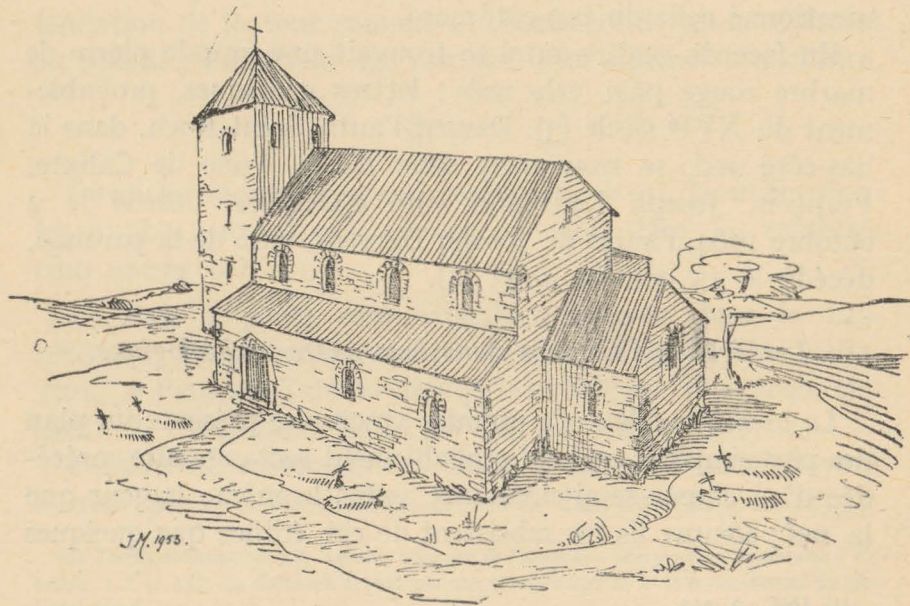


FIG. 8. — Essai de reconstitution de l'église pré-romane.

XII^e siècles, par exemple Dourbes ou Leefdaal, pour ne citer que celles fouillées récemment (1).

Comme la tour avait probablement un caractère défensif, l'entrée devait se faire par un des bas-côtés.

Tout comme pour le sanctuaire primitif, le plan de l'église pré-romane est si régulier et si simple qu'il n'est pas possible de trouver des caractéristiques chronologiques ; par la stratigraphie nous savons uniquement que l'édifice est antérieur à l'église romane du XII^e siècle et postérieur à l'église primitive. Peut-être devons-nous voir dans cette nouvelle construction l'influence de Werenfride, abbé de Stavelot vers 954-980, qui s'intéressa spécialement à la partie orientale du *pagus* du Condroz, notamment au domaine de Vervoz, voisin du territoire d'Ocquier (2).

L'église romane (fig. 9 et plan III).

Avec l'édifice roman nous nous trouvons devant un monument faisant partie d'un ensemble archéologique et architectural beaucoup mieux connu. L'édifice présente un plan basilical, dont les bas-côtés moins larges que la nef, — resp. 4 m et 6,50 m, — sont séparés de cette dernière par deux séries de quatre piliers carrés (de 85 × 85 cm) ; le niveau primitif étant environ 40 cm plus bas que l'actuel, l'intérieur de l'édifice avait une allure assez élancée contrastant avec les formes trapues de beaucoup de nos églises romanes et rappelant plutôt les proportions carolingiennes, tels par exemple celles de Nivelles, de Lobbes, d'Hastière, de Celles, de Soignies, etc.

(1) Dourbes (*Archaeologia Belgica*, t. VIII, 1952), Leefdaal (*Bull. Comm. Monuments*, V, 1954, p. 143). D'autres exemples chez R. LEMAIRE, *De Romaanse Bouwkunst in de Nederlanden* ; ID., *Les origines du style gothique en Brabant* ; P. GLAZEMA, *Oudheidkundige Opgravingen in door de oorlog verwoeste Limburgse kerken*, dans *Public. Soc. Hist. Limbourg*, t. LXXXIV, 1948, pp. 197 svv. ; S. BRIGODE, *L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique*, dans le *Bull. Comm. Monuments*, t. II, 1950, pp. 89 svv.

(2) F. BAIX, *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy*, t. I, 1924, p. 137.

La nef centrale est éclairée par deux rangées de cinq fenêtres assez grandes dont l'ébrasement est fortement accentué vers l'intérieur, mais peu marqué vers l'extérieur ; de petites fenêtres, ne se trouvant pas toujours dans l'axe de la travée, éclairent les bas-côtés. Plafonds plats.

Sur la nef centrale se greffe un chœur composé d'un *presbyterium* carré, couvert d'une voûte d'arêtes, et d'une abside ; dans la paroi du chœur sont réservées douze niches, hautes de 235 cm, larges de 90 et se trouvant à environ 44 cm au-dessus du niveau roman. L'autel roman, massif et carré, se trouvait à l'entrée même de l'abside. Le *presbyterium* est éclairé par deux fenêtres identiques à celles de la nef centrale ; actuellement, cinq grandes fenêtres s'ouvrent sur l'abside, mais elles ne sont pas toutes primitives (p. 16).

Sur les nefs latérales s'ouvrent des absidioles, munies de deux fenêtres minuscules et précédées d'un autel.

L'intérieur de l'église était complètement couvert d'un plâtras dont nous avons retrouvé les traces sur les piliers de la nef, dans les niches du chœur ainsi que sur les murs du chœur et de la nef centrale ; dans les niches du chœur, le plâtras était peint en rouge. Il reste également des traces de peinture autour des fenêtres de la nef centrale (voir ci-dessus, p. 19 (1)).

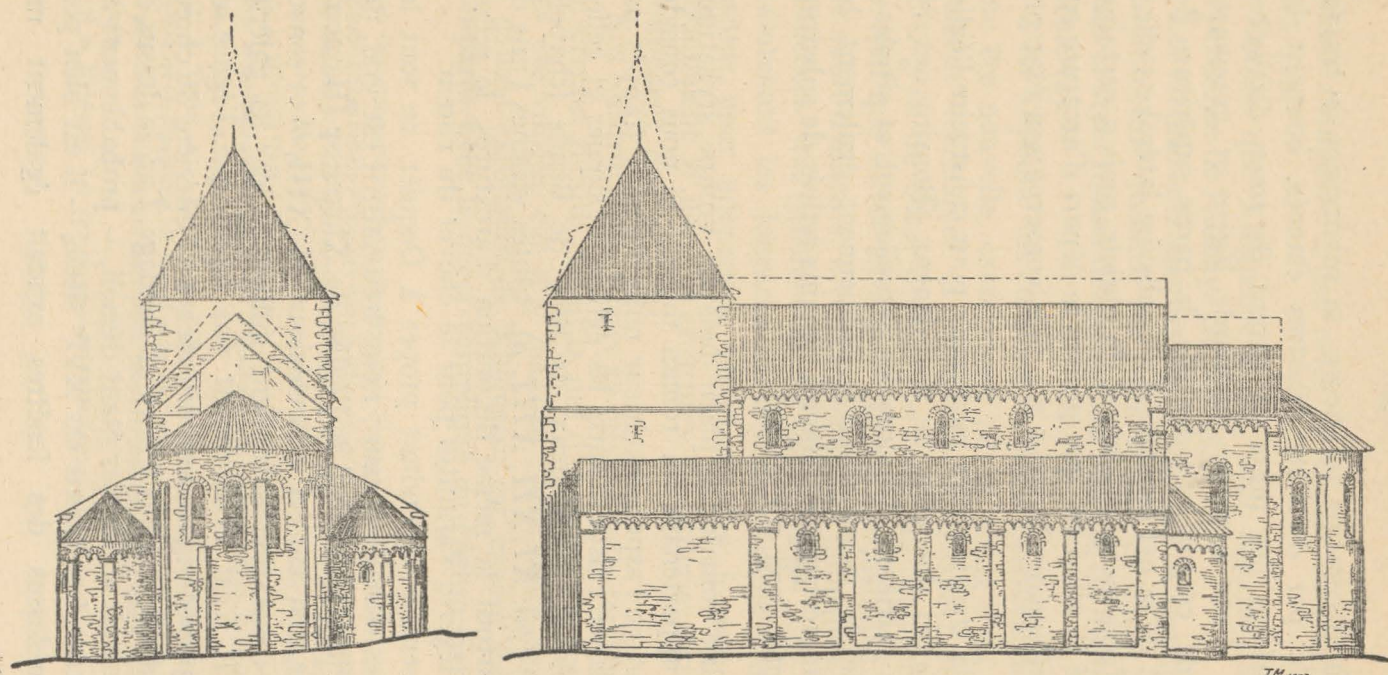
Le pavement consistait en une couche de mortier, couvert d'un enduit rouge (p. 13).

A l'ouest s'élève, comme une forteresse, la tour massive ; le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'arêtes et les étages d'un toit plat ; de larges baies s'ouvrent sur la nef ; l'accès aux étages se fait par un étroit escalier ménagé dans l'épaisseur du mur méridional.

Le porche d'entrée est situé dans la prolongation du collatéral sud.

L'extérieur de l'église (fig. 9), correspond parfaitement aux

(1) Cfr les fresques de l'église de Bois : H. DOYEN-F. HENAU, *Bois et son église*, 1929.



Ocquier . Eccl. s. Remacli.



FIG. 9. — Reconstitution de l'église romane.

lignes et à la décoration intérieure ; la subdivision en travées est indiquée par d'étroits pilastres élancés, coupant les grandes surfaces des murs en autant de zones distinctes, couronnées d'une arcature lombarde légère et gracieuse ; celle-ci borde, comme une dentelle, la partie supérieure des bas-côtés et de la nef centrale et des absides latérales ; elle a disparu actuellement au chevet du chœur, mais a certainement existé là aussi ce que prouve le départ d'arcature sur la face méridionale. La tour n'a plus conservé son état primitif.

D'après la tradition, les matériaux pour construire l'église d'Ocquier ainsi que celle de Chardeneux (Bonsin) ont été extraits de carrières abandonnées actuellement et situées à Vervoz ; de ce même endroit proviennent également les nombreux matériaux de remploi romains retirés de substructions antiques (voir pp. 20-21).

Cette église romane se place dans un groupe stylistique homogène appartenant au roman mosan. Si nous considérons le plan et l'aspect extérieur nous sommes frappés par la ressemblance existant entre les églises d'Ocquier et celles, par exemple de Chardeneux, de Bois, de Bende (chapelle désaffectée) (*pl. XI, XII, XIII, a*), toutes voisines l'une de l'autre : partout la même décoration d'arcatures, le même plan avec légères variantes pour le chevet du chœur.

Ce qui semble cependant propre à Ocquier, ce sont les douze niches dans le chœur ; nous trouvons, il est vrai, des niches pareilles au chevet de l'église de Xhignesse (Hamoir), mais elles se trouvent ici à l'extérieur (*pl. XIII, b*) et constituent une décoration nettement influencée par les galeries rhénanes. Il n'est évidemment pas exclu que l'église de Xhignesse possède également des niches à l'intérieur du chœur et il serait souhaitable d'y faire un sondage. Car, le dessus de l'abside centrale d'Ocquier étant démoli, — probablement au cours des transformations du XVI^e siècle, — il est bien possible qu'au-dessus des fenêtres existait également une

galerie composée d'une série de niches extérieures sous le toit (1).

Notons que Xhignesse a été, tout comme Ocquier, une dépendance de l'abbaye de Stavelot.

Les monuments mentionnés ci-dessus s'intègrent tous dans l'architecture romane du pays mosan et plus précisément dans le style roman développé du XII^e et du début du XIII^e siècle (2).

C'est l'époque où commence, pour l'architecture mosane, une ère nouvelle, caractérisée par le souci d'un perfectionnement technique, la recherche de l'aspect monumental et le goût du décor architectonique. Les architectes mosans ne font que suivre en cela le courant germanique : la Rhénanie subit d'ailleurs, à cette époque, les influences lombardes, influences très prononcées au XII^e siècle. On abandonne maintenant les formules sévères de l'architecture carolingienne pour adopter le répertoire des formes lombardes, notamment le déc d'arcatures, les galeries extérieures, le voûtement des nefs (3).

Nos constructeurs ruraux ne suivent cette tendance qu'avec un certain retard. Ainsi, la nef d'Ocquier n'a probablement pas été voûtée, car il y manque l'alternance des soutiens ; la galerie extérieure de Xhignesse est encore toute simple, comparée avec le décor compliqué de l'église Saint-Pierre à

(1) Ces niches s'accordent très bien avec l'architecture lombarde (cfr la cathédrale d'Aoste) qui se reflète à Ocquier dans la décoration extérieure et même dans le plan, mais elles remontent à une époque plus ancienne. Déjà dans l'architecture carolingienne nous en retrouvons l'exemple, notamment dans l'église de Vreden (Westphalie) construite dans la seconde moitié du IX^e siècle ! Voir W. WINCKELMANN-H. CLAUSEN, *Archäologische Untersuchungen unter der Pfarrkirche zu Vreden*, dans Westfalen, t. XXXI, 1954, p. 306, fig. 134, et p. 317.

(2) L. THIRY, *o. c.*, pp. 151-156. On a fait grand cas d'une date, gravée sur une des poutres de la charpente, de la nef actuelle ; on a cru pouvoir y lire le millésime 1012. Il s'agit au contraire d'une inscription plus récente, du XVII^e siècle : 1612 : ANNO 1612 D'OCIE...

(3) S. BRIGODE, *Les églises romanes en Belgique*, pp. 16-17.

Saint-Trond, par exemple (1). Nous pourrions citer comme autres éléments de comparaison, les églises d'Andenelle, de Vossem (2), Kuntich (3), Orp-le-Grand (4). Notons spécialement pour Ocquier les trois absides juxtaposées, comme c'est aussi le cas à Saint-Séverin en Condroz (5), à Huy, etc. (6).

Toutes ces églises se situent dans le XII^e siècle ; c'est également la date de l'église romane d'Ocquier, à la construction de laquelle Wibald, abbé de Stavelot de 1130 à 1158, ne fut probablement pas étranger.

UN PEU D'HISTOIRE.

La paroisse d'Ocquier est considérée, avec celle de Xhignes et de Tohogne, parmi les plus anciennes de la région.

Toute cette zone fertile du Condroz oriental connut certainement une occupation très dense à l'époque romaine : Vervoz, l'ancien *Vervigium*, situé à quelques kilomètres du village d'Ocquier, était une agglomération importante et un relai connu sur la grande chaussée Arlon-Tongres. Des restes de substructions romaines sont éparpillés sur toute la plaine fertile à l'est de Vervoz-Clavier, longeant la route antique ; des monuments funéraires s'y élevaient, dont on a retrouvé des fragments d'inscriptions (7). Les diverses

(1) Seconde moitié du XII^e s. : BRIGODE, *o. c.*, pl. XIII ; S. LEMAIRE, *Romaanse Bouwkunst*, p. 127 et pl. 34.

(2) Fin XII^e siècle : LEMAIRE, *o. c.*, p. 117, fig. 41.

(3) Milieu XII^e siècle : BRIGODE, *o. c.*, pl. XIV ; LEMAIRE, *o. c.*, p. 12, 128, pl. 35-36.

(4) Seconde moitié du XII^e siècle : LEMAIRE, *o. c.*, p. 121, pl. 27.

(5) Fin XII^e siècle : *ibid.*, pp. 114-116, pl. 24-25.

(6) Ce système se retrouve souvent dans les églises, nommées communément lombardes, que l'on retrouve nombreuses en Suisse, en Italie, dans le Midi de la France et dans l'architecture romane catalane du XII^e siècle. Plusieurs églises catalanes possèdent en outre une série de niches dans le chœur, que l'on pourrait comparer à celles d'Ocquier : San Vicente à Cardona (*Ars Hispaniae*, V, 1948, fig. 30), Santa Maria de Roses (*ibid.*, fig. 35) ; San Lorenzo del Munt (*ibid.*, fig. 37).

(7) Vervoz est une dépendance de la commune de Clavier. J. DEMARTEAU, *Vervigium. Les éléments de l'histoire d'une même villa belge pendant la période romaine et aux premiers temps du Moyen Age*, dans les *Annales de la Fédér. Arch.*, 1909, II, p. 113 ;

exploitations rurales étaient reliées entr'elles par des chemins secondaires, dont l'un ou l'autre passait probablement par Ocquier : sur le territoire de ce village, notamment sur le chemin de Vervoz, furent repérées les substructions d'une petite villa romaine (fig. 1,) dont les ruines restèrent longtemps visibles (1). L'occupation post-romaine est attestée par des tombes à inhumation, mises à jour dans les ruines même de la villa (2). L'époque des invasions reste la période obscure et inconnue.

A Stavelot, saint Remacle fonde l'abbaye vers 650 (3) ; l'évangélisation du pays se fait sur la base de l'occupation gallo-romaine et touche très tôt le Condroz.

Le plus ancien texte montrant qu'Ocquier dépendait de l'abbaye de Stavelot date du milieu du X^e siècle (4) ; à cette époque, l'église existait déjà et plus haut nous avons signalé l'activité de l'abbé Werenfride sous ce rapport (supra, p. 27).

Par après, Ocquier est signalé maintes fois dans les actes officiels de l'abbaye (5). En 1150 les domaines de l'abbaye situés dans la localité sont saccagés, ce que nous apprend une lettre de l'abbé Wibald adressée au roi Conrad III ;

Id., *L'Ardenne belgo-romaine*, pp. 93 svv. ; R. DE MAEYER, *o. c.*, p. 136-139, avec bibliographie. La route Arlon-Tongres fut coupée en vue de l'étude de sa construction à Chardeneux en 1951 ; le dallage est encore conservé. Tout près de cet endroit s'élevait un important édifice romain, dont provient notamment un masque d'Attis : F. HENAÛX, *Le masque belgo-romain de Chardeneux* ; R. DE MAEYER, *De Romeinsche Villa's in België*, Inventaris, p. 239.

(1) *Bull. Inst. Arch. Liège*, t. VI, p. 13 ; Id., t. XXVIII, 1899, t. XXXIV, 1904, p. X, 41 (1911), p. 257 et surtout t. XXXIII, 1903, pp. 94-97.

(2) H. ROOSENS, *De Merovingische Begraafplaatsen in België*, p. 65.

(3) F. BAIX, *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot*, t. I, pp. 19 sv.

(4) D'après un acte du 15 avril 958 ou 959, l'abbaye de Stavelot possédait une propriété « juxta terram sancti Remacii de Okeries » (J. HALKIN-C. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, 1906, n° 76, p. 173). D'aucuns prétendent qu'Ocquier aurait été rattaché à l'abbaye de Stavelot sous saint Sigolin, successeur de saint Remacle (vers 677) ; un diplôme de Lothaire II, de 862, confirmerait cette donation (cfr A. DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège, Notices historiques*, p. 435-436) ; ce saint Sigolin paraît être cependant une figure assez énigmatique et rien ne permet, jusqu'à présent, de faire remonter la création de la paroisse d'Ocquier à une époque aussi lointaine.

(5) Cfr L. THIRY, *o. c.*, p. 250-251.

c'est probablement vers les mêmes années que se place la construction de l'église romane actuelle, construite par les moines de Stavelot et c'est sans doute alors que la propriété d'Ocquier fut érigée en prieuré ; le même cas se présente à Aywaille et à Xhignesse (1). Dans ces prieurés les moines résidaient à demeure ce qui expliquerait les douze niches du chœur (2).

Au XII^e siècle, l'abbaye de Stavelot jalonne les territoires qu'elle possède dans l'ancien comté de Logne, d'une série impressionnante d'églises, toutes construites d'après les mêmes conceptions stylistiques (3).

Et pendant des siècles, l'histoire du village est celle de toute cette partie du Condroz, intégrée dans le Pays de Stavelot. Les armées étrangères passent et s'y rencontrent, peste et famine se joignent à la guerre et font des ravages. Et sur les murs de l'église nous apercevons encore les traces laissées par ces événements...

Vers le milieu du XVI^e siècle, la nef romane change complètement d'aspect par la substitution, aux piliers romans carrés, de colonnes rondes en calcaire, travail d'une rare audace, car il se fit entièrement en sous-œuvre, laissant en place les parties supérieures de la nef. Il nécessita cependant une reconsécration des autels ; parmi les reliques du maître-autel furent retrouvés des fragments d'un sceau de Gédéon van der Gracht, évêque de Castorie, suffragant de Liège de 1536 à 1554 (4).

Le pavement en dalles de calcaire, 23, coupe *h-h'* (fig. 5), date peut-être de la même époque.

Vers la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e s. (jusque 1727 ?) (5) de nouvelles transformations détruisent

(1) *Ibid.*, p. 156.

(2) La tradition place un ancien monastère près du moulin et une ferme, à quelques centaines de mètres de l'église, s'appelle encore « la moinerie ».

(3) L. THIRY, *o. c.*, p. 10-12.

(4) Identification faite par M. Bolsée, conservateur aux Archives Générales du Royaume.

(5) Archives de l'Évêché à Liège. Visites archidiaconales d'Ocquier, F II, 12 : p. 55.

ce qui restait encore des lignes romanes du XII^e siècle, adaptant la décoration intérieure au goût de l'époque. De larges fenêtres sont percées dans les murs du chœur et de la nef, le plafond primitif est remplacé par une voûte plâtrée, décorée de reliefs en stuc (pl. Va). Le pavement de l'église est ramené au niveau actuel.

A la même occasion eut lieu une nouvelle consécration des autels ; les reliques portent le sceau de Jean-Antoine Blavier, suffragant de Liège de 1654 à 1699 (1). Enfin en 1814, l'entrée latérale est bouchée et un passage est percé dans l'axe de la tour.

La restauration de l'édifice en 1952/1953 a rendu à celui-ci son aspect roman du XII^e siècle (2).

Joseph MERTENS.

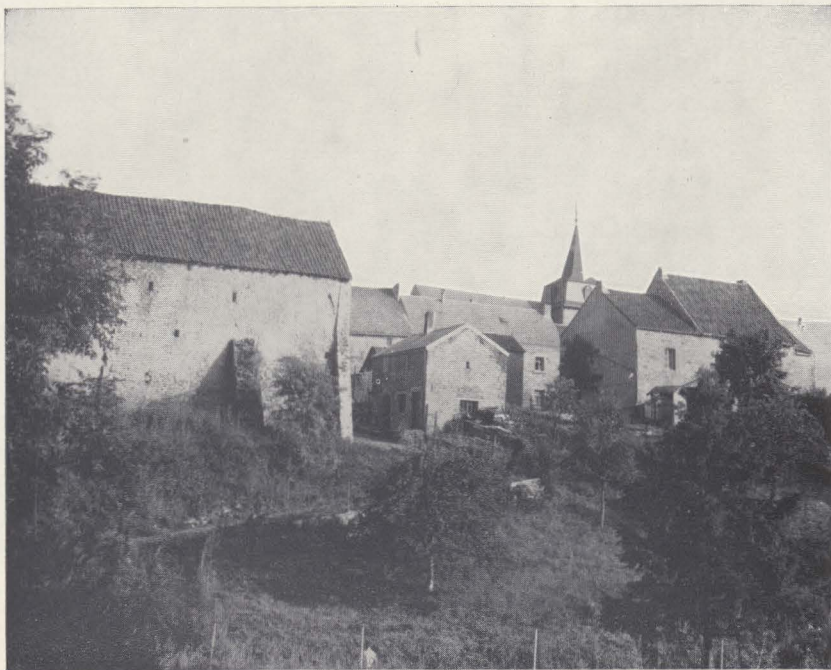
28 mai 1723 : « Ecclesia minatur ruinam sed parochiani declararunt se illam una cum decimatoribus brevi reparari curaturos materialiaque eum ad effectum esse preparata idcirco mandamus ecclesiam fore ac esse integraliter reparandam », et *ibid.*, p. 228, 22 juin 1727 : « Ecclesia est reparata : cimiterium est reclusum et reparatum : sacristia debet intrinsecus reparari. Est altare ad latere evangelii non consecratum : summum altare non est pariter consecratum ».

(1) Voir ci-dessous.

(2) Je m'en voudrais de ne pas remercier ici pour les renseignements et l'aide qu'ils m'ont donnés, Monsieur le Chanoine Baix, M. Restaigne, curé d'Ocquier, M. C. Bourgault, architecte chargé de la restauration, M. Rase, docteur à Ocquier, M. R. Forgeur, ainsi que M. Breuer, chef du Service des Fouilles, pour la note sur les reliques d'Ocquier.



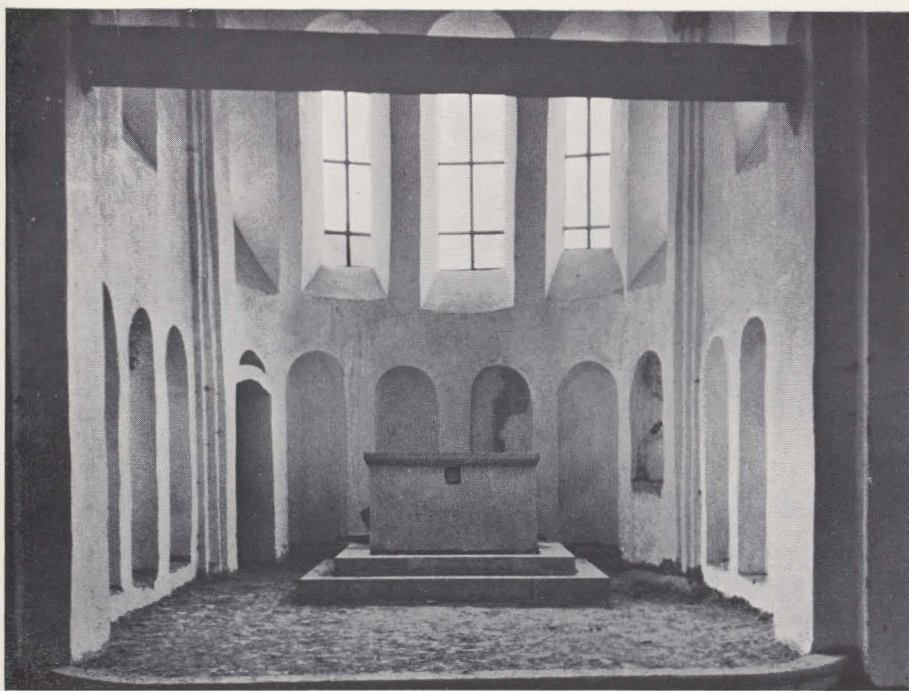
PL. I a. — Vue générale du village d'Ocquier du nord.



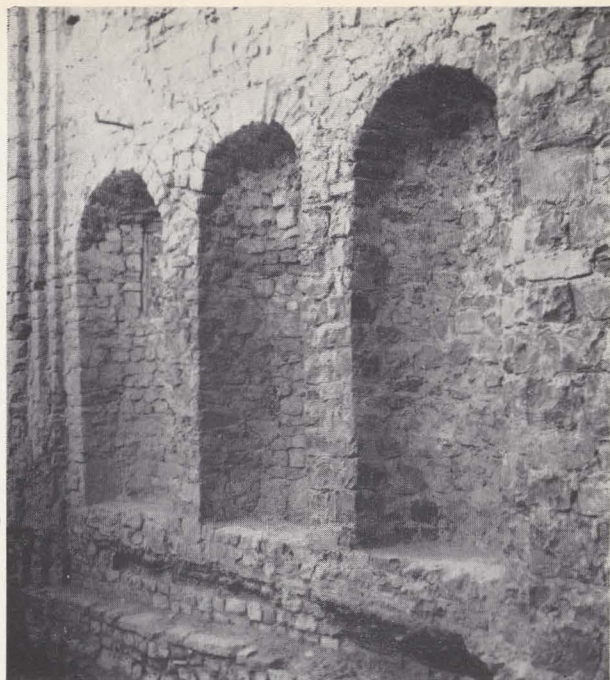
PL. I b. — Vieilles maisons sur la pente méridionale de la vallée du Néblon.



PL. II a. — Mur 68. Parement oriental.



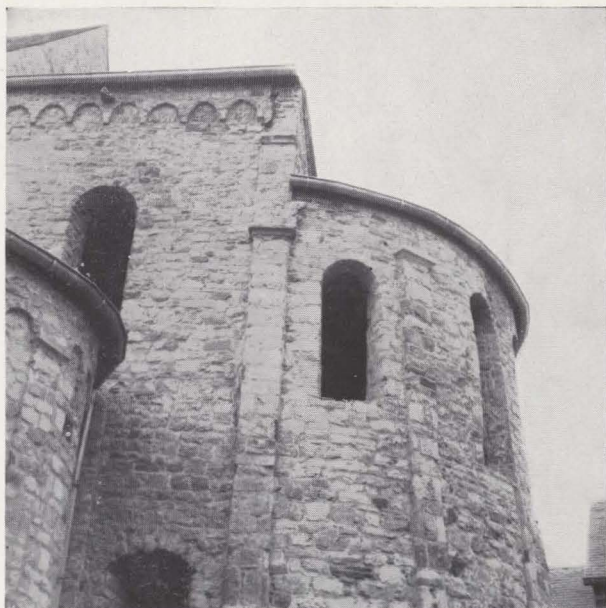
PL. II b. — Vue de l'intérieur du chœur roman avec niches.



PL. III a. — Niches dans la paroi intérieure du chœur roman.



PL. III b. — Vue de l'extérieur du chevet roman après la restauration.



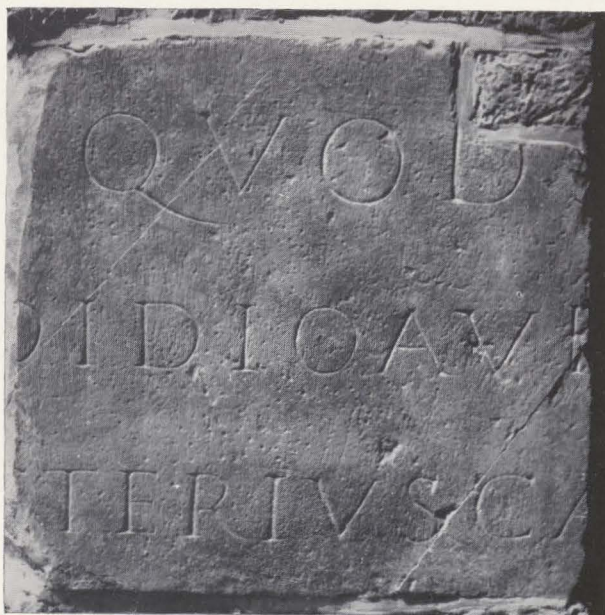
PL. IV a. — Face méridionale du chœur roman.



PL. IV b. — Arc en opus mixtum couvrant l'entrée de l'absidiole nord.



PL. V a. — Intérieur de l'église avant la restauration.
(Copyright A. C. L. Bruxelles).



PL. V b. — Inscription romaine dans le porche.



PL. VI a. — Voûte du porche roman.



PL. VI b. — Pavement du porche roman en opus spicatum.



PL. VII. — Intérieur de l'église pendant la restauration. Vue vers l'ouest.



Pl. VIII. — Fouilles dans le chœur roman.



PL. IXa. — Pilier de la nef avec base carrée primitive.



PL. IXb. — Fenêtres romanes de la nef et restes de peintures à fresques.
(Copyright A. C. L. Bruxelles).



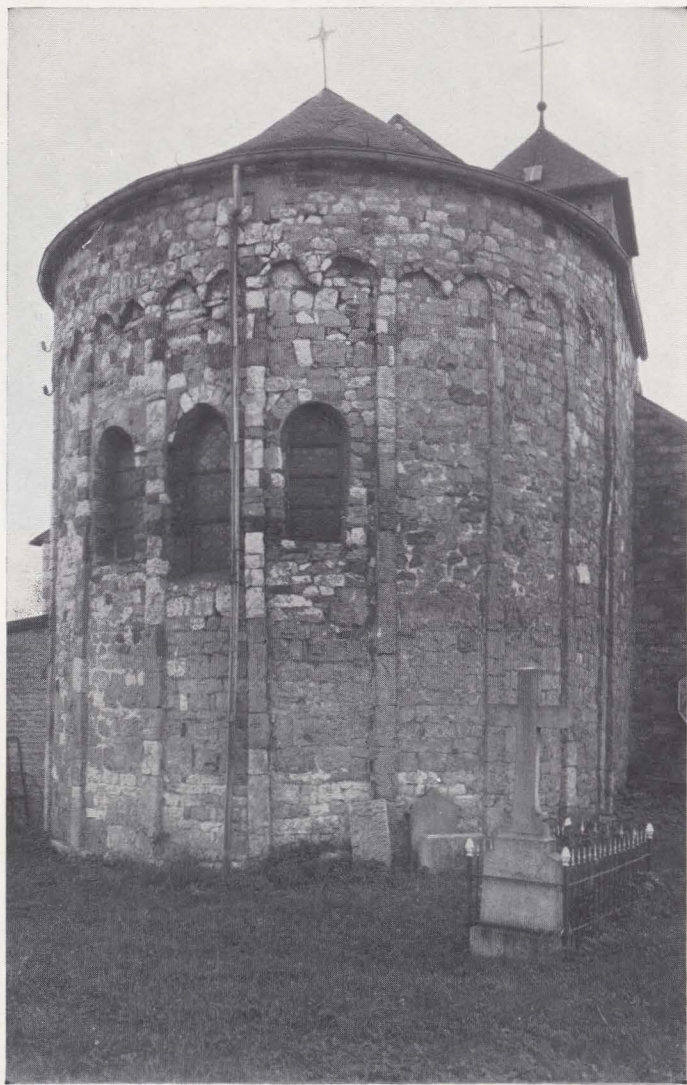
Pl. X a. — Vue générale de l'église avant la restauration.
(Copyright A. C. L. Bruxelles).



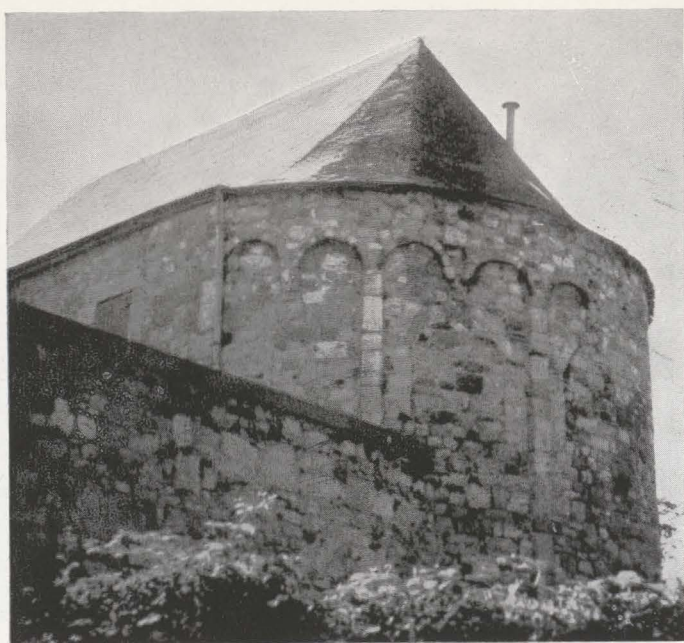
Pl. X b. — Vue générale de l'église après la restauration.



PL. XI. — Chapelle de Chardeneux.
(Copyright A. C. L. Bruxelles).



PL. XII. — Chevet de l'église de Bois-et-Borsu.
(Copyright A. C. L. Bruxelles).



Pl. XIII a. — Chœur de la chapelle désaffectée de Bende.



Pl. XIII b. — Chœur et transept de l'église de Xhignesse (Hamoir).



FIG. 1.



FIG. 2.



FIG. 3.



FIG. 3bis.

1) OCQUIER. — Église paroissiale.
Reliquaires trouvés dans les autels.

1) Autel Notre-Dame (bas-côté nord). — 2) Maître-autel. — 3 et 3bis) Autel Saint-Roch (bas-côté sud). — (Échelle : environ demi-grandeur).

(Photos A. C. L.).



FIG. 4.



FIG. 5.



FIG. 6.



FIG. 7.



FIG. 8.

(Figg. 4-6; Photos des Archives Générales du Royaume; figg. 7 et 8; Photos A. C. L.).

II) OCQUIER. — Église paroissiale.

4) Sceau de Gédéon van der Gracht (Maître-autel).

5 et 6) Sceaux de Jean-Antoine Blavier (Autel Saint-Roch).

7) Fragments de tissu (Autels Notre-Dame et Saint-Roch).

8) Fragment de tissu décoré (Maître-autel).

Grandeur naturelle.